

Les micromammifères

Introduction, contexte

Un inventaire sur les micromammifères mené par le Parc naturel régional du Morvan et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun a débuté en 1992. Grâce aux inventaires de terrain, aux synthèses bibliographiques, contacts avec les naturalistes locaux, notamment via la Feuille de Neomys, mais surtout par l'étude du régime alimentaire de la chouette effraie qui a fourni la majeure partie des données, 20 espèces ont pu être dénombrées sur le territoire du Morvan. Ainsi, on rencontre sur le massif sept espèces d'insectivores et quinze espèces de rongeurs. En 1995, l'étude de 107 lots de pelotes comprenant environ 32 300 proies a permis d'esquisser les grandes structures du peuplement des micromammifères. Il est sensiblement différent suivant les régions et notamment le haut Morvan s'individualise bien.

Enjeux

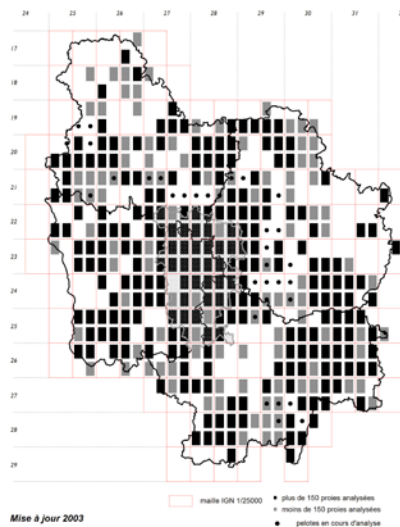
Les deux espèces de Crossope, la Crossope Aquatique et la Crossope de Miller, sont les seuls micromammifères protégées par la loi française. Elles sont également inscrites sur la liste rouge nationale des mammifères menacés et en annexe II de la Directive Habitats Faune Flore. Ces deux espèces se rencontrent dans le Morvan. Elles sont toutes les deux dépendantes des milieux aquatiques. La Crossope de Miller découverte par l'inventaire du Parc, est quasiment exclusivement cantonnée au massif du Morvan. La Crossope aquatique fréquente les eaux courantes, plus précisément les bords de cours d'eau avec une bonne couverture végétale, des berges naturelles colonisées par une végétation haute type aulnaies très humides alors que la Crossope de Miller affectionne les eaux stagnantes tels que les marais, les prairies très humides, les zones marécageuses.

Problématique et menaces

Les principales menaces à l'heure actuelle concernent la pollution, et la destruction des petits milieux humides. Ainsi, la survie de la Crossope aquatique et de la Crossope de Miller dépend directement du maintien de leurs milieux de vie en évitant le curage, le recalibrage des rivières, le bétonnage des rives, le drainage des zones humides ou leur comblement, la création de nombreux étangs, les plantations de résineux et les coupes à blancs. Des Zones Importantes pour la Conservation de ces espèces (ZIC Crossopes) sont à l'étude.

Bibliographie

- SIRUGUE D., 1995. Les mammifères sauvages du Morvan. Parc naturel régional du Morvan, 207 p.
- SIRUGUE D., BOLLACHE L., 1994. Présence de la Musaraigne de Miller (*Neomys anomalus*, Cabrera, 1907) en Bourgogne. Bull. Sci. Bourgogne, tome 46, 35-36.
- VARANGUIN N., SIRUGUE D., 2002. Statut de *Neomys fodiens* et *Neomys anomalus* en Morvan. Inventaire et description des habitats sur le bassin de la Seine amont, secteur du « Contrat Rural grands lacs du Morvan ». Document de travail. Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Saint-Brisson, 95 p.
- SIRUGUE D., 2004. Inventaire des mammifères sauvages, amphibiens et reptiles en Bourgogne. La feuille de Neomys. Parc naturel régional du Morvan & Société d'Histoire Naturelle d'Autun, spécial, 4 p.



Cartographie des lots de pelotes d'effraie des clochers déjà récoltés de 1985 à 2001. Actuellement, 139 509 proies analysées permettent d'avoir une réelle connaissance des peuplements de petits mammifères en Morvan ainsi que sur la région Bourgogne.

Liste des micromammifères présents dans les pelotes de chouette effraie

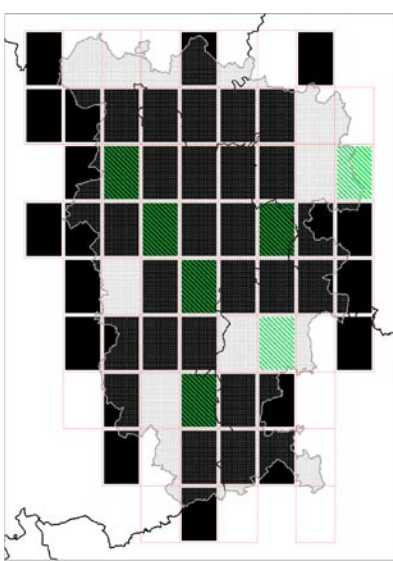
Insectivores





- Taupa d'Europe *Talpa europaea*
- Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*
- Musaraigne pygmée *Sorex minutus*
- Crossope aquatique *Neomys fodiens****
- Crossope de Miller *Neomys anomalus****
- Crocidure musette *Crocidura russula*
- Crocidure bicolor *Crocidura leucodon*

* espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore

Rongeurs

- Lérot *Eliomys quercinus*
- Loir gris *Glis glis*
- Muscardin *Muscardinus avellanarius*
- Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*
- Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*
- Campagnol terrestre *Arvicola terrestris*
- Campagnol souterrain *Microtus subterraneus*
- Campagnol des champs *Microtus arvalis*
- Campagnol agreste *Microtus agrestis*
- Rat des moissons *Micromys minutus*
- Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*
- Mulot à collier *Apodemus flavicollis*
- Rat noir *Rattus rattus*
- Rat Surmulot *Rattus norvegicus*
- Souris grise *Mus musculus*



-  maille IGN quart de 1/25000
-  limites départementales
-  présence de la Crossope
-  présence de la Musaraigne de Miller

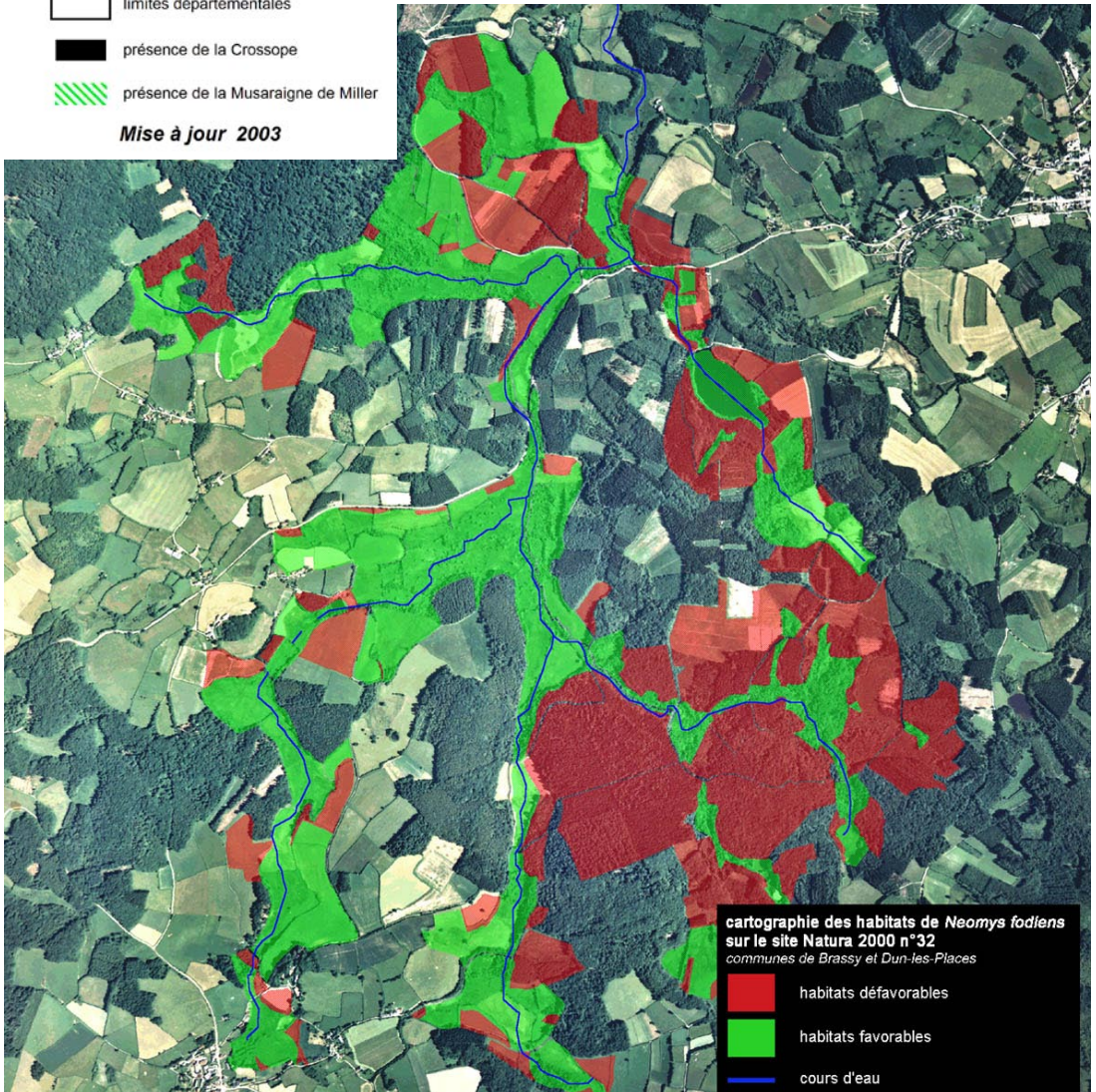
Mise à jour 2003

Répartition de la Crossope aquatique et de la Crossope de Miller en Morvan




Si la Crossope aquatique occupe l'ensemble du Morvan, la Crossope de Miller semble beaucoup plus rare et localisée. Il faut cependant souligner que sa découverte récente en Bourgogne peut expliquer cette apparente rareté. Elle n'était pas recherchée lors d'analyses de pelotes antérieures à 1994.



Cartographie des habitats de la Crossope aquatique sur la zone d'étude de Brassy et Dun-les-Places secteur du Contrat Rural des « grands lacs du Morvan ». La cartographie des habitats favorables à partir des résultats de terrains et de données bibliographiques, va permettre d'envisager des mesures conservatoires, pour le maintien de son habitat.



cartographie des habitats de *Neomys fodiens*
sur le site Natura 2000 n°32
communes de Brassy et Dun-les-Places

-  habitats défavorables
-  habitats favorables
-  cours d'eau